

| Activités socio-économiques |

Concrétiser une mixité fonctionnelle dans les Quartiers Nouveaux : un travail de partenariat

Pourquoi la mixité fonctionnelle ?

- Commerces et services de proximité facilitant la vie quotidienne des habitants et riverains du site
- Limitation des navettes énergivores
- Complémentarités et mutualisations intéressantes
- Renforcement du potentiel de clientèle pour les activités
- Animation et rayonnement supra-local



Place aux activités économiques : des interventions à différentes échelles

- **Micro-zones d'activité ou rues d'entreprises** en partenariat avec les intercommunales (mais limites légales à la mixité au sein des PAE)
- **Bâtiments d'accueil** d'entreprises (tels que centres d'entreprises en SAR/PAE, ateliers ruraux...)
- **Immeubles mixtes**: rez-de-chaussée actifs (commerces, PME, professions libérales) et résidences aux étages (bonnes pratiques : mutualiser les parkings, soigner l'espace public aux abords des résidences...)



Focus sur 3 pistes plus spécifiques



1. Le coworking : un concept en plein développement. Selon le contexte, différents modèles sont applicables :

- **Structures privées** ciblant essentiellement les *territoires métropolitains* étant donné l'exigence de rentabilité
- **Structures gérées par une intercommunale** au sein d'un PAE
- **Structures associatives soutenues par les pouvoirs publics** (locaux, fonctionnement), notamment dans des *territoires ruraux ou en redéveloppement*
- **Structures ouvertes liées à un habitat groupé**



2. Favoriser les activités de l'économie sociale pour dynamiser le quartier dans l'esprit du référentiel « Quartiers Nouveaux »

- **Cibler et accueillir, voire susciter des porteurs de projets** profitables au quartier : *crèches parentales, épiceries coopératives, services de restauration-traiteur employant des personnes en insertion...*
- **Confier des services à des entreprises d'économie sociale** (ex. *construction, entretien d'espaces verts ou de parties communes, transports alternatifs, livraisons...*) pour contribuer à la cohésion et l'insertion sociale



3. Tester des activités temporaires dans les espaces en attente d'aménagement

Mettre à disposition de porteurs de projet un bâtiment vide pour une activité temporaire (« *pop up store* », *espace de coworking, animation culturelle...*) ou aménager provisoirement un espace public. C'est l'occasion de tester un projet en situation mais aussi de valoriser le futur quartier, de le faire connaître, de créer une dynamique de rencontre et de portage de projet.